

### Les effectifs universitaires en 2019-2020

En 2019-2020, le nombre d'étudiants inscrits progresse de 1,3 % par rapport à 2018-2019, à périmètre constant. Les effectifs augmentent en licence, en grande partie sous l'effet de la progression des nouveaux entrants les années précédentes, tout particulièrement en 2018-2019 du fait de la démographie. En master, le nombre d'inscrits est stable (+0,5 %), tandis qu'en doctorat, la baisse se poursuit. Si le nombre d'étudiants progresse dans toutes les disciplines, la hausse est plus élevée en sciences. Début 2020, de grands ensembles universitaires se sont créés ou modifiés par décrets, en application de l'ordonnance sur les établissements expérimentaux. Dès lors, les effectifs universitaires s'établissent à 1 674 700.

#### Les effectifs universitaires augmentent en licence mais stagnent en master et régressent en doctorat

Début 2020, de grands ensembles universitaires se sont créés ou modifiés par décrets, en application de l'ordonnance sur les établissements expérimentaux. Au sein de ces nouvelles universités, sont désormais intégrés des établissements comme membres ou composantes, dont les étudiants sont dès lors comptabilisés comme inscrits dans ces ensembles. Intervenue en cours d'année universitaire, cette évolution implique un double chiffrage du nombre d'inscriptions selon le périmètre retenu, celui en vigueur en fin d'année ou en début. Par ailleurs, d'autres établissements ou organismes de recherche participent aux nouveaux ensembles universitaires par association ou partenariat, mais ce périmètre plus large encore n'est pas adopté dans cette publication.

On dénombre 1 674 700 inscriptions étudiantes dans le champ universitaire en 2019-2020. Leur nombre s'élève à 1 635 200 sur le périmètre en vigueur en 2019. Les trois-quarts des 39 500 inscrits supplémentaires du champ complet sont en cursus master ou en sciences ou en sciences économiques et de gestion (85 %). Comparé à 2018-2019 et à périmètre constant – celui en vigueur précédemment –, le nombre d'inscrits progresse de 1,3 %.

#### Effectifs dans les universités françaises par cursus

Cursus	universités 2019-2020 Péri. 2019	Evol. Univ	universités 2019-2020 Péri. 2020
Cursus licence	997 500	2,0%	1 003 300
Cursus master	582 500	0,5%	612 700
Cursus doctorat	55 200	-2,6%	58 700
<b>Ensemble</b>	<b>1 635 200</b>	<b>1,3%</b>	<b>1 674 700</b>

Source : MESRI-SIES / Système d'information SISE

Le nombre de néo-bacheliers diminue de 1,0 % par rapport à 2018-2019, année de hausse exceptionnelle du nombre de néo-bacheliers, liée au boom démographique. Les effectifs en cursus licence augmentent toujours bien que moins fortement (+ 2,0 % après +2,7 %). En revanche, le nombre d'inscrits en master stagne (+ 0,5 % après + 1,0 %). Les inscriptions en cursus doctorat poursuivent leur baisse (- 2,6 % après - 1,8 %).

#### Des inscrits plus nombreux en licence générale

Au sein du cursus licence, les effectifs sont à nouveau en nette hausse, bien qu'elle soit moins marquée, en licence générale (+ 2,8 % après +3,4 %). Après la forte hausse en L1 l'an passé, les effectifs en deuxième année de licence progressent vivement (+ 5,8 %) alors qu'en L1 et L3 ces derniers augmentent moins (respectivement + 1,4 % et + 2,4 %). Le nombre d'inscrits en licence professionnelle stagne (+ 0,3 %). Les inscriptions en IUT évoluent peu : + 0,7 % par rapport à 2019. Le nombre d'étudiants en PACES continue de fléchir (- 3,3 %). Les effectifs en DAEU et en capacité de droit continuent à diminuer (- 3,6 %).

#### Effectifs en cursus licence dans les universités françaises par types de diplôme

Type de formation du cursus	universités 2019-2020 Péri. 2019	Evol. Univ	universités 2019-2020 Péri. 2020
DAEU et capacité en droit	9 800	-3,6%	9 800
PACES	55 300	-3,3%	55 300
IUT	121 700	0,7%	121 700
Licence Générale	708 600	2,8%	711 000
Licence Professionnelle	52 100	0,3%	52 100
Autres formations du cursus Licence	50 000	2,1%	53 400
<b>Ensemble</b>	<b>997 500</b>	<b>2,0%</b>	<b>1 003 300</b>

Source : MESRI-SIES / Système d'information SISE

## Augmentation des effectifs en Sciences et STAPS

A la rentrée 2019, il y a de nouveau davantage d'inscriptions universitaires dans toutes les disciplines. Les inscriptions en sciences demeurent très dynamiques (+ 2,1 % après + 2,9 % l'an passé). En droit l'augmentation reste soutenue (+ 1,1 %). Après les fortes hausses de l'an passé, les autres évolutions sont souvent moins marquées. En économie, AES et en Arts, Lettres, Langues, SHS, la hausse du nombre d'inscription est modérée (+ 0,9 %). La hausse du nombre d'étudiants inscrits en IUT ralentit : + 0,7 %, contre +2,6 % l'an passé.

En santé, l'évolution (+ 0,7 % après + 1,6 %) dépend de la discipline. Les inscriptions sont toujours dynamiques en médecine-odontologie avec cette année 2,2 % d'étudiants supplémentaires. Elles stagnent en pharmacie (après des hausses respectives de 2,8 % et 1,3 % en 2018). Les inscriptions en PACES diminuent (-3,3 %) mais moins fortement pour les néo-entrants (-0,8 %).

### Effectifs dans les universités françaises par groupes disciplinaires

	universités 2018-2019	universités 2019-2020 Péri. 2019	Evol. Univ	universités 2019-2020 Péri. 2020
<b>Droit</b>	210 300	212 600	1,1%	213 500
<b>Economie, AES</b>	187 700	189 500	0,9%	198 500
<b>Arts, Lettres, Langues, SHS</b>	506 200	510 700	0,9%	515 000
<b>Sciences, STAPS</b>	357 200	366 600	2,6%	391 500
...dont Sciences	300 500	306 800	2,1%	331 170
<b>Total disciplines générales</b>	<b>1 261 400</b>	<b>1 279 400</b>	<b>1,4%</b>	<b>1 318 500</b>
<b>Santé</b>	232 500	234 100	0,7%	234 500
<b>IUT</b>	120 800	121 700	0,7%	121 700
<b>Ensemble</b>	<b>1 614 700</b>	<b>1 635 200</b>	<b>1,3%</b>	<b>1 674 700</b>

Source : MESRI-SIES / Système d'information SISE

## Des effectifs de nouveaux entrants plus contrastés

Le nombre de nouveaux entrants en 1<sup>ère</sup> année est en baisse par rapport à l'an passé (- 0,5 % contre + 5,7 % en 2018-2019) où l'afflux des néo-bacheliers était très important.

Il n'y a qu'en sciences fondamentales que les entrées en première année continuent à augmenter, avec un dynamisme comparable à l'an passé : + 6,1 % après + 8,9 %. La tendance à la hausse des inscriptions en STAPS se poursuit mais ralentit (+ 3,4 % contre + 9,2 % en 2018-2019). Les effectifs augmentent légèrement en Sciences humaines et sociales : + 1,1 % après + 7,1 % en 2018.

Dans les autres disciplines, les nouveaux entrants sont moins nombreux cette année. C'est aussi le cas en IUT avec un repli de 1,3 % après + 5,5 % en 2018-2019.

Après la forte augmentation de l'an passé, le nombre de nouveaux bacheliers inscrits est en baisse (- 1,0 % après l'arrivée massive au baccalauréat de la génération née en 2000 : + 7,1 % en 2018-2019). Les étudiants étrangers en première année d'enseignement supérieur continuent à s'inscrire plus nombreux (+ 2,9 %).

Après une nette baisse, potentiellement due à la priorisation de l'inscription des nouveaux bacheliers en 2018-2019, les bacheliers des années antérieures, qu'ils soient en reprise d'études ou en réorientation après un cursus hors université, sont plus nombreux à s'inscrire pour la première fois en première année de cursus licence (+ 2,5 % après - 6,0 % en 2018- 2019).

### Effectifs des nouveaux entrants dans les universités françaises par disciplines

	univ 2018-2019	universités 2019-2020 Péri. 2019	Evol. Univ	universités 2019-2020 Péri. 2020
<b>Droit</b>	<b>41 900</b>	<b>41 600</b>	<b>-0,5%</b>	<b>41 600</b>
Sciences économiques	20 300	19 700	-3,0%	21 100
AES	8 900	8 600	-3,4%	8 600
<b>Economie, AES</b>	<b>29 200</b>	<b>28 300</b>	<b>-3,1%</b>	<b>29 700</b>
Lettres-Arts-Sciences du langage	19 100	19 700	3,0%	19 700
Langues	31 600	31 000	-2,0%	30 900
SHS	46 000	46 400	1,1%	46 600
Pluri Lettres-Langues-SHS	2 100	2 200	3,2%	2 200
<b>Arts, Lettres, Langues, SHS</b>	<b>98 800</b>	<b>99 300</b>	<b>0,5%</b>	<b>99 400</b>
Sciences fondamentales	22 900	24 300	6,1%	25 200
Sciences de la vie	10 600	10 600	-0,5%	10 600
Pluri Sciences	8 400	6 300	-25,1%	6 300
<b>Sciences</b>	<b>41 900</b>	<b>41 200</b>	<b>-1,8%</b>	<b>42 100</b>
<b>STAPS</b>	<b>18 700</b>	<b>19 300</b>	<b>3,4%</b>	<b>19 500</b>
<b>Disciplines générales</b>	<b>230 500</b>	<b>229 700</b>	<b>-0,3%</b>	<b>232 300</b>
<b>Santé</b>	<b>40 200</b>	<b>40 200</b>	<b>-0,1%</b>	<b>40 300</b>
<b>IUT</b>	<b>55 100</b>	<b>54 300</b>	<b>-1,3%</b>	<b>54 400</b>
<b>Ensemble</b>	<b>325 800</b>	<b>324 200</b>	<b>-0,5%</b>	<b>327 000</b>
...dont nouveaux bacheliers	278 200	275 300	-1,0%	277 300
...dont nouveaux entrants en mobilité (2)	20 200	20 800	2,9%	21 500
...dont bacheliers des années antérieures	28 100	28 800	2,5%	29 000

2. Certains néo-entrants en mobilité (cf. encadré) ont obtenu le baccalauréat à l'étranger : ils sont 2 700 nouveaux bacheliers et 500 bacheliers des années

Source : MESRI-SIES / Système d'information SISE

**Diane Marlat et Cyrielle Perraud-Ussel**  
**MESRI-SIES**

**Champ** : les 57 universités françaises et les 8 universités expérimentales (hors Institut Polytechnique de Paris) de France métropolitaine et DOM, l'université de Lorraine, le CUF de Mayotte, l'institut national universitaire d'Albi, les COMUEs.

**Source** : Les données sont issues de l'enquête « inscriptions » du système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE Universités). Les données 2018-2019 sont définitives tandis que les données 2019-2020 sont provisoires. La date d'observation est fixée au 15 janvier de chaque année universitaire.

**Nouvel entrant** : étudiant qui s'inscrit pour la première fois en première année de cursus licence, qu'il soit bachelier de l'année ou non.

**Étudiant en mobilité** : étudiant de nationalité étrangère, ayant un titre étranger admis en équivalence du baccalauréat ou titulaire du baccalauréat français passé à l'étranger.

**Doubles inscriptions licence-CPGE (DI)** : par l'article 33 de la loi du 22 juillet 2013, le législateur a imposé aux étudiants de classes préparatoires aux grandes écoles de s'inscrire au lycée et en EPSCP, cette double inscription étant facultative pour les autres formations supérieures en lycée (BTS, DMA, DCG...). La généralisation de cette obligation, qui s'établit progressivement, augmente le nombre d'inscriptions en cursus licence dans des proportions qui sont estimées à partir des déclarations de doubles inscriptions faites par les universités.

**Ordonnance du 12 décembre 2018** relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement d'établissements supérieurs : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037800979&categorieLien=id>

**Pour en savoir plus** : <https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/> et **Note Flash n°13** « Les effectifs universitaires en 2018-2019 », MESRI-SIES, juin 2019